

Réf: Dossier N° : 49551

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « VISION MAHANAIM » en abrégé «VM »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE Près Phcie Port Bouet 2, 01 BP 12426 ABIDJAN 01

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 12 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VISION MAHANAIM » en abrégé «VM ».

Objet: Commercialisation d'appareils électroménagers ;Promotion audiovisuelle ; Communication ; Construction et gestion immobilière ;Création de structures de transfert d'argent. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE Près Phcie Port Bouet 2, 01 BP 12426 ABIDJAN 01

COGERANT: Monsieur ADHOT ERI MICHEL. Monsieur TRAYE BIRIE MAXIME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12464 du 14/05/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11537 du 14/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

